

## Covid-19 - Annonces de nouvelles mesures de restriction :

### LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES SONT PRÊTES POUR ASSURER LA PRODUCTION DE L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS

28 octobre 2020.

Depuis le début de la crise, les entreprises alimentaires (grands groupes, PME, ETI), partout en France, ont répondu présentes pour assurer leur mission : nourrir les Français. La chaîne alimentaire a tenu, sans rupture, sans pénurie avec un esprit de solidarité entre tous les maillons de la filière, agriculteurs, transporteurs, entreprises et distributeurs.

A quelques heures des annonces du Président de la République sur un possible reconfinement les 17 000 entreprises sont totalement mobilisées pour maintenir la production et l'approvisionnement des magasins.

Les entreprises alimentaires ont anticipé d'éventuelles conditions de production et de logistique dégradées avec notamment :

- *Le renforcement de la supply chain sur les références les plus demandées*
- *Une organisation du travail en 3X8 et des process adaptés pour assurer la protection des salariés (rotation des équipes, renforcement des équipements de sécurité...)*
- *Une anticipation sur la disponibilité et l'approvisionnement des matières premières qui rentrent dans la composition des produits et des emballages*
- *Le renforcement du dialogue social à l'intérieur des entreprises et avec les acteurs de la filière*

Néanmoins, si de très nombreuses entreprises vont pouvoir maintenir leur activité et leurs emplois, d'autres dépendantes du marché de la consommation hors domicile **ne pourront se relever si de nouvelles restrictions sont annoncées sans un soutien massif de l'Etat**. Il est vital pour ces milliers d'entreprises que les mesures de soutien accordées par l'Etat au secteur de la restauration puissent s'appliquer aux entreprises alimentaires qui les fournissent.

*« Quelle que soit la nature des mesures qui seront annoncées ce soir par le Président de la République, les entreprises alimentaires sont prêtes et se sont organisées depuis plusieurs semaines pour maintenir la fabrication et l'approvisionnement des magasins, sans risque de pénuries. Les entreprises sauront répondre aux demandes des consommateurs. Le dialogue avec les acteurs de la filière, agriculteurs, les transporteurs, les distributeurs, est essentiel et doit se poursuivre dans un esprit de solidarité et de responsabilité au service des consommateurs. La très grande majorité des produits alimentaires consommés par les français sont fabriqués en France sur des sites de production qui emploient plus de 420 000 salariés. Des salariés engagés pour relever le défi que représente la continuité de la chaîne alimentaire, en qualité et quantité. La souveraineté alimentaire est plus que jamais une force pour notre pays. »* **Richard Girardot, Président de l'ANIA**

---

*L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers et 15 associations régionales, représentatives des 17 723 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1<sup>er</sup> secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 594 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.*